

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 26609 Numéro SIREN : 815 342 910 Nom ou dénomination : A-B-S

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2021 sous le numéro de dépôt 110828



20211108282018

DATE DEPOT : 13/10/2021

N° DE DEPOT : 110828

N° GESTION : 2015B26609

N° SIREN : 815342910

DENOMINATION : A-B-S

ADRESSE : 4 rue de la Moselle 75019 Paris

MILLESIME : 2018

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES

Est établi par **M. ANKRI Stephane**

Ce document rappelle, notamment, les noms des associés présents, le texte des résolutions et le résultat des votes.

Société par Action Simplifiée A-B-S

Au capital de 2 000 euros

Siège social : 4 rue de la Moselle 75019 Paris

N°SIREN : 815942910 RCS PARIS

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du

L'An Deux Mil Dix Neuf,

Le Trente Mars,

A Dix heures.

Les associés de la société **A-B-S, SAS** au capital de **2 000 euros** divisés en parts **100 parts sociales**; dont le siège social est à **4 rue de la Moselle 75019 Paris**, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée est présidée par **M. ANKRI Stephane** en qualité de gérant.

Sont présents :

- **M. ANKRI Stephane**, propriétaire de **85 parts sociales**,
- **Mlle ANKRI Brenda**, propriétaire de **15 parts sociales**,

Soit au total **2 associés** présents, totalisant **100 parts**.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : **Approbation des comptes annuel 2018.**

Le président dépose sur le bureau les documents suivant :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le trente décembre deux mil dix huit;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le président met au voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le trente décembre deux mil dix huit.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Troisième résolution : Proposition d'affectation et Résolution du résultat

Le résultat de l'exercice ne fait apparaître ni bénéfice, ni perte, au cours de l'exercice 2018, l'activité de la société étant en sommeil, il n'y a aucun résultat à affecter.

Cette résolution mise au voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à **M. ANKRI Stephane** pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

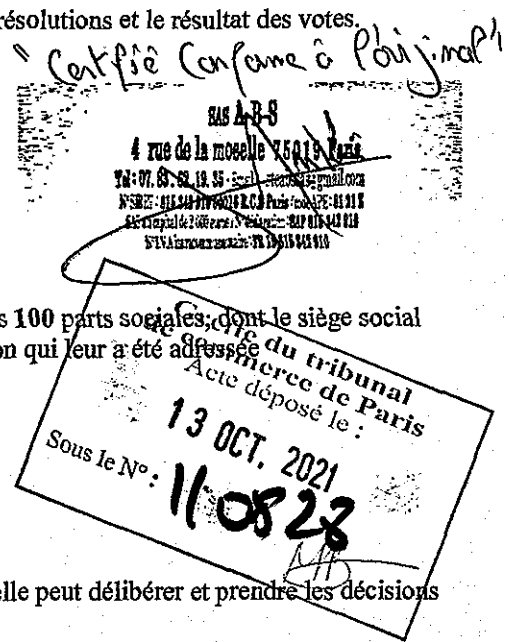
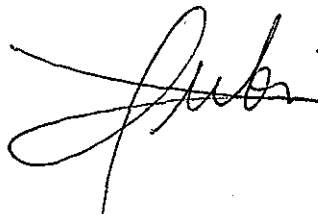
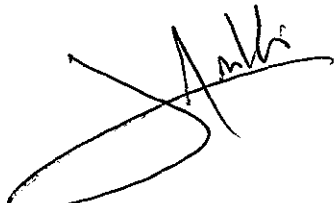
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Fait à Paris, le 30 mars 2019

M. ANKRI Stephane

Mlle ANKRI Brenda



U-4-A-12

SECRET
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12

SECRET
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12

SECRET
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12

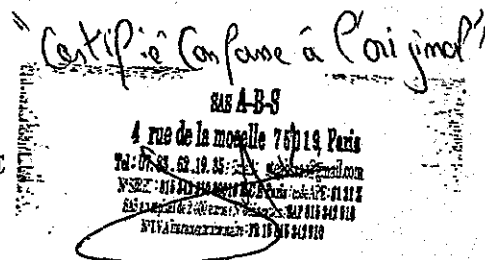
SECRET
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12

SECRET
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12
U-4-A-12

SECRET

U-4-A-12

**RAPPORT ANNUEL DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU ... 15 Mars 2019
EXERCICE CLOS LE ... 30 Décembre 2018**



Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par le règlement en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

• **Évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

• **Évolution des affaires et des résultats de la société**

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Les achats et charges externes se sont élevés à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Les charges de personnel se sont élevées à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Le résultat net s'élève à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

• **Évolution de la situation financière de la société**

A la clôture de l'exercice,

les capitaux propres de la société s'élevaient à 2000 euros contre 2000 euros l'exercice précédent.

Les dettes de la société s'élevaient à 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

• **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 30 décembre 2018, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

• **Proposition d'affectation et Résolution du résultat**

Le résultat de l'exercice ne fait apparaître ni bénéfice, ni perte, au cours de l'exercice 2018, l'activité de la société étant en sommeil, il n'y a aucun résultat à affecter.

• **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

• **Conventions réglementées**

Nous vous informons de l'absence de conventions réglementées.

En conclusion, nous souhaitons que ces divers propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre gérant quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris, Le 15 Mars 2019

M. ANKRI Stephane

Mlle ANKRI Brenda

[Faint handwritten notes]

certa
N° 11084*20
Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
N° 2065-SD
2019
Exercice ouvert le 01.01.2018 et clos le 31.12.2018
Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe
SIPME innovantes (cocher la case ci-contre)
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0/B (entreprises de transport maritime) cocher la case
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE
Désignation de la société: sas A-B-S
Adresse du siège social: 4 RUE DE LA MOSELLE 75019 Paris
SIRET 8 1 5 3 4 2 9 1 0 0 0 0 1 6
Adresse du principal établissement: 4 RUE DE LA MOSELLE 75019 Paris
B ACTIVITE
Activités exercées: Néant. Pas d'activité. En attente d'agrément
C RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION
1 Résultat fiscal: Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*, Bénéfice imposable à 28%, Déficit
2 Plus-values: PV à long terme imposables à 15%, Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%, PV à long terme imposables à 19%, Autres PV imposables à 19%, PV à long terme imposables à 0%, PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer: dans le secteur productif, art. 244 quater W, dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
D IMPUTATIONS (art. 2065-SD)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCAUX (art. 2065-SD)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (C/C/DAC) (art. 2065-SD)
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:
Nom et adresse du conseil:
Tél:
Tél:
CGA/OMGA: Viséur conventionné (Cocher la case correspondante)
Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:
Date: 10 juillet 2019 Lieu: PARIS
Qualité et nom du signataire: P.D.G. Stéphane ANKRI
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné:
Signature:
* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e		
				f		
				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(a)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Certifié conforme à l'original

Rue de la Moselle 75019 Paris
Tél : 01 83 07 19 35 / Fax : 01 83 07 19 36
Email : cerfa@cerfa.fr
Site : www.cerfa.fr
CSC et capital de 3000 euros
N° de TVA intracommunautaire : FR 16 818 843 910

Désignation de l'entreprise **sas A-B-S** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS**

SIRET **8 1 5 3 4 2 9 1 0 0 0 0 1 6**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **1, 2** Durée de l'exercice précédent * **1, 2**

					Exercice N clos le					
					13.10.11.21.10.11.18					
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010	0	012	0	0		
		Autres *		014	0	016	0	0		
	Immobilisations corporelles *		028	0	030	0	0			
	Immobilisations financières * (1)		040	0	042	0	0			
	Total I (S)				044	0	048	0	0	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	0	052	0	0		
		Marchandises *		060	0	062	0	0		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	0	066	0	0			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	0	070	0	0		
		Autres * (3)		072	0	074	0	0		
	Valeurs mobilières de placement		080	0	082	0	0			
	Disponibilités		084	0	086	0	0			
	Charges constatées d'avance *		092	0	094	0	0			
	Total II				096	0	098	0	0	
	Total général (I+II)				110	0	112	0	0	
PASSIF									Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	2 000		
	Écarts de réévaluation						124	0		
	Réserve légale						126	0		
	Réserves réglementées *						130	0		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *						131	0		
	Report à nouveau						134	0		
	Résultat de l'exercice						136	0		
	Provisions réglementées						140	0		
	Total I						142	2 000		
Provisions pour risques et charges						Total II	154	0		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156	0		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164	0		
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	0		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :						169	0		
	Produits constatés d'avance						174	0		
Total III						176	0			
Total général (I + II + III)						180	2 000			
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	0	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	0		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	0	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	0		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	0		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	0		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

8-4-22
JAN 21 1923
JAN 21 1923
JAN 21 1923
JAN 21 1923



Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **sas A-B-S**Néant ☒**A - RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31.01.2018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				209		210
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214
	Services *			217		218
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
Production immobilisée *					224	
Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
Variation de stocks (marchandises) *					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				244	
Rémunérations du personnel *					250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
Dotations aux amortissements *					254	
Dotations aux provisions					256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	

CHARGES D'EXPLOITATION

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)			290
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		300
Impôt sur les bénéfices * (VII)			306

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)**B - RÉSULTAT FISCAL**

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

314

Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324		
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987
Deductions	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)			992
	Créance due au report en arrière du déficit			346
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :	360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2
				370

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **sas A-B-S**Néant ☒

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
	Immobilisations financières	480	482	484	486	
	TOTAL	490	492	494	496	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
	TOTAL	570	572	574	576

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobili- sations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)						591		
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

 Désignation de l'entreprise : **sas A-B-S**
Néant ☒*
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: sas A-B-S		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 30/12/2018		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

« Catifa Confor...
à Ploignep...

4 rue de la moelle 75019 Paris
Tél: 01.83.62.10.05 / Fax: 01.83.62.10.06
N° SIRET: 515 541 010 0001 CVAE n° 117
SIRET: 515 541 010 0001 CVAE n° 117

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-FSD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 30/12/2018

SIREN 815342910

Dénomination de l'entreprise sas A-B-S

Adresse (voie) 4 RUE DE LA MOSELLE

Code postal 75019 Ville PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique ANKRI Prénom(s) STEPHANE

Nom marital % de détention 70 Nb de parts ou actions 85

Naissance : Date 06/03/1970 N° Département 92 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FRANCE

Adresse : N° 4 Voie RUE LA MOSELLE

Code Postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique ANKRI Prénom(s) BRENDA

Nom marital % de détention 30 Nb de parts ou actions 15

Naissance : Date 30/03/1996 N° Département 75 Commune PARIS Pays FRANCE

Adresse : N° 4 Voie RUE LA MOSELLE

Code Postal 75019 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

"Cet acte conforme à l'original"

SAS A-B-S

4 rue de la Moselle 75019 Paris
Tél : 01 63 63 19 85 / Fax : 01 63 63 19 85
N° SIREN : 815 342 910 RCS Paris - Code APE : 7011Z
SAS au capital de 200 000 € - N° de déclaration : SAS 015 342 910

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant



Exercice clos le 30/12/2018

SIREN

815342910

Dénomination de l'entreprise sas A-B-S

Adresse (voie) 4 RUE DE LA MOSELLE

Code postal 75019

Ville PARIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

sas A-B-S

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, à droite de chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

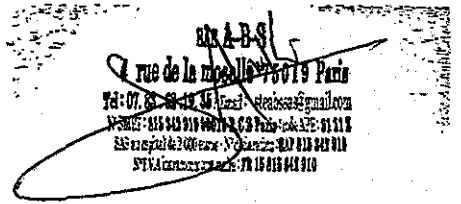
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

11 certifié conforme
à l'original

Tel: 07 80 60 10 35 Email: sds@sgd.fr
N° SIREN: 815342910 N° SIREN: 815342910
Régistre du Commerce N° 815342910
N° SIREN: 815342910 N° SIREN: 815342910

ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES 2018

La société ou la personne morale désignée ci-après



Représentée

☒ par son représentant légal (Qualité et identité)

☐ par une personne habilitée à effectuer cette certification par les textes régissant la forme de la société (Qualité et identité) :

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

- Déclare donner mandat pour effectuer le dépôt des documents mentionnés aux articles L.232-21 à L.232-23 du code de commerce à :

nom: ANKRI

prénom: STEPHANE

adresse ou dénomination: SAS A-B-S

adresse du siège: 4 RUE DE LA MOSELLE 75019 PARIS

numéro unique d'identification- (Siren): 815342910

Fait à Paris, le 6 octobre 2021

Signature